

MARS 2024 [VOL. 8 N°1]

LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE



CONCOURS PHOTO CALENDRIER 2025 [P. 3] | SESSION DE COURS PRINTANIÈRE [P. 6-7]

PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES [P. 9] | SPECTACLE DE PÂQUES: LES ŒUFS DE POUSSE-POUSSE [P. 11]



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE



PLAN DE CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS : ENFIN UNE RÉALITÉ !

Après une année de travail intense en comité, en consultation publique et sur le terrain, le Plan de conservation des milieux naturels de Saint-Hippolyte a été adopté officiellement par le conseil municipal, le 13 février

dernier. Le développement de notre territoire constituait la problématique principale derrière l'élaboration d'un plan de conservation. En effet, la cadence du développement à Saint-Hippolyte préoccupe les citoyens et l'administration municipale. C'est dans ce contexte que la Municipalité de Saint-Hippolyte amorçait, en janvier 2023, l'élaboration de son tout premier plan de conservation avec l'accompagnement d'Éco-corridors laurentiens afin de planifier les actions à mettre en place pour conserver les milieux naturels de façon durable. Le développement du territoire hippolytois n'est pas incompatible avec la mise en valeur de notre patrimoine naturel. À travers ce plan de conservation, la Municipalité souhaitait toutefois viser un équilibre entre ces deux notions afin de préserver la diversité biologique, les services écologiques, ainsi que la qualité de vie. Un plan d'action, découlant du plan de conservation, permettra de poser des gestes concrets pour notre « belle naturelle » ! Je tiens à saluer le travail des services municipaux et des membres du conseil municipal engagés dans ce projet porteur et unique dans les Laurentides, de même que la contribution des citoyens et celle des parties prenantes du milieu, notamment la Table des associations de lacs de Saint-Hippolyte. Consultez le saint-hippolyte.ca/environnement pour découvrir le Plan de conservation des milieux naturels.

BRAVO À NOS JEUNES ATHLÈTES !

Avant la séance ordinaire du 12 mars, le conseil municipal a tenu à honorer cinq jeunes Hippolytoises et Hippolytois qui ont participé à la 58^e Finale des Jeux du Québec – Sherbrooke 2024, se déroulant du 1^{er} au 9 mars derniers. Il s'agit d'Anne Rosalie Forget en gymnastique, de Thomas Pilote en haltérophilie, d'Eloïse Tremblay en plongeon, de Cloé Lafrance en ski de fond et de Zack Pilon en ski de fond. Ce texte a été rédigé avant la fin des compétitions, mais nous sommes tout de même très fiers d'eux, et ce, peu importe leurs résultats !



VENEZ PRENDRE UN CAFÉ !

Je vous invite à la prochaine rencontre *Un café avec le maire*, un moment qui vous permet de venir échanger avec moi sur ce qui vous préoccupe à Saint-Hippolyte ou sur des idées que vous souhaitez partager avec moi. Elle aura lieu le samedi 6 avril prochain, de 9 h à 12 h, à l'hôtel de ville. Vous devez réserver au plus tard à 12 h, le 4 avril, au greffe@saint-hippolyte.ca ou au 450 563-2505, poste 2232.

Bon début de printemps et... ralentissez sur les routes !

Yves Dagenais, maire

450 563-2505, poste 2235

ydagenais@saint-hippolyte.ca



Bruno Plourde

Siège 1
Environnement



Chantal Lachaine

Siège 2
Administration
et finances



Sonia Tremblay

Siège 3
Travaux publics



Serge Alarie

Siège 4
Urbanisme



Rose Crevier-Dagenais

Siège 5
Sécurité incendie et
sécurité communautaire



Alain Lefièvre

Siège 6
Loisirs et culture

Concours photo calendrier 2025

LA FAUNE À TRAVERS LES SAISONS

La Municipalité de Saint-Hippolyte invite les photographes amateurs et professionnels de son territoire à soumettre leurs plus beaux clichés de la faune hippolytoise afin d'illustrer l'édition 2025 de son calendrier annuel. Les photos doivent être transmises au plus tard le 30 septembre 2024, à 23 h 59, en remplissant le formulaire au saint-hippolyte.ca/concoursphotos. Se déroulant sous le thème *La faune à travers les saisons*, ce concours souhaite mettre en valeur la beauté des différentes espèces animales qui nous entourent, et ce, en toutes saisons. C'est également un thème qui s'inscrit parfaitement dans le nouveau Plan de conservation des milieux naturels de la Municipalité! Toutes les photos reçues des citoyennes et des citoyens de Saint-Hippolyte, qu'elles soient utilisées ou non dans le calendrier municipal 2025, viendront enrichir la banque de photos de la Municipalité afin d'illustrer différents outils et plateformes de communication (dépliants, site Web, page Facebook, compte Instagram, affichage, etc.).



COUREZ LA CHANCE DE REMPORTEZ UN PRIX!

Un jury indépendant évaluera les photos soumises et attribuera trois prix:

1 ^{er} prix	Chèque-cadeau de 200 \$ échangeable à l'Auberge du lac Morency
2 ^e prix	Chèque-cadeau de 100 \$ échangeable à la Bibitte à sucre
3 ^e prix	Chèque-cadeau de 50 \$ échangeable à la Bibitte à sucre

MODALITÉS DU CONCOURS

- Habiter sur le territoire de la Municipalité de Saint-Hippolyte.
- Les personnes participantes peuvent être amatrices, semi-professionnelles ou professionnelles.
- Les personnes participantes de moins de 18 ans doivent obtenir le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal.
- Un(e) citoyen(-ne) peut soumettre jusqu'à 5 photos.
- Chaque participant(e) atteste être l'auteur(-trice) de la photo présentée et autorise la Municipalité de Saint-Hippolyte à la publier et à l'exposer, en tout temps. Cette dernière s'engage à mentionner le nom de l'auteur(-trice) (mention de la source de la photo) lorsque possible.
- Dans le cas où des personnes sont clairement identifiables sur une photo, elles doivent accepter qu'elle soit publiée à l'aide du formulaire d'inscription.
- Les employé(e)s municipaux(-ales) qui résident à Saint-Hippolyte peuvent soumettre des photos, mais ne seront pas admissibles à l'un des trois prix du concours.

DEVIS TECHNIQUE

- Format portrait.
- Photo couleur.
- Format JPG haute résolution (minimum 300 dpi).
- Donner un titre à sa photo et préciser le lieu où elle a été prise.



Nouveaux tarifs des permis

TYPE DE PERMIS	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
Nouveau bâtiment principal	1 700 \$	2 000 \$
Reconstruction bâtiment principal	1 700 \$	2 000 \$
Nouveau bâtiment accessoire	200 \$	500 \$
Agrandissement bâtiment accessoire	100 \$	200 \$
Reconstruction bâtiment accessoire	200 \$	500 \$
Piscine creusée	200 \$	500 \$
Piscine hors terre ou spa	50 \$	100 \$
Construction ou reconstruction accessoire	50 \$	100 \$
Agrandissement construction accessoire	40 \$	50 \$
Rénovation construction accessoire	30 \$	50 \$
Installation prélèvement d'eau	100 \$	150 \$
Système automatisé de traitement des eaux usées (installation et agrandissement)	200 \$	500 \$
Système automatisé de traitement des eaux usées (rénovation, reconstruction, déplacement)	200 \$	200 \$
Usage conditionnel (frais d'étude et de traitement)	600 \$	1 000 \$
DEMANDE DE MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE		
Dépôt de la demande	2 000 \$	1 000 \$
Demande approuvée par le conseil	2 000 \$	1 000 \$

Adoption du règlement 1171-19-04

Le conseil municipal a adopté le règlement 1171-19-04, soit une série d'amendements au règlement de zonage de la Municipalité. Suivant la réception du certificat de conformité de la MRC de La Rivière-du-Nord daté du 24 janvier 2024, le présent règlement est donc officiellement en vigueur. Il porte sur les éléments suivants :

- La possibilité pour les usages camps de vacances et centres de vacances d'installer des chapiteaux du 1^{er} mai au 1^{er} novembre de chaque année;
- Des précisions sur l'application réglementaire des « bandes tampons », qui sont des espaces naturels à préserver sur les pourtours des terrains, en lien avec l'obligation de respecter les marges de recul prévues pour l'implantation de divers bâtiments;
- Un meilleur encadrement de l'implantation des réservoirs d'essence sur les terrains situés en bordure des plans d'eau;
- La modification de certaines dispositions relatives aux rives et au littoral;
- La modification de certaines dispositions relatives à la protection des milieux humides;
- La modification d'une disposition pénale concernant l'abattage d'arbres;
- La modification des dispositions concernant les mesures de contrôle des eaux de ruissellement;
- L'agrandissement de la zone commerciale C-129, qui correspond au secteur de l'ancien IGA le long du chemin des Hauteurs (route 333);
- L'interdiction de mettre en place des projets intégrés dans la zone H-306.

Chantiers 2024

TRAVAUX DE RÉFECTION

Ch. du Lac-Connelly	Du numéro 859 jusqu'au ch. de la Carrière, sur une distance de 686 m	29 avril au 31 mai
120^e Avenue	De la 117 ^e Avenue jusqu'au bout sur une distance de 128 m	8 juillet au 9 août
Rue de la Colline	De la route 333 jusqu'à la rue du Soleil sur une distance de 167 m	8 juillet au 9 août
Croissant des Hauteurs	Au complet pour une distance de 194 m	12 août au 13 septembre
Rue Ogilvy Ouest	De la rue Ogilvy Est jusqu'au 16 Ogilvy Ouest sur une distance de 188 m	3 juin au 5 juillet
Rue Tracy	De la rue Angus jusqu'à la rue Ogilvy Est sur une distance de 265 m	3 juin au 5 juillet
Rue Bellevue	De la rue Angus jusqu'au chemin du Lac-Montaubois sur une distance de 290 m	3 juin au 5 juillet
Chemin du Lac-du-Pin-Rouge	De la 520 ^e Avenue jusqu'à la 545 ^e Avenue sur une distance de 908 m	3 juin au 5 juillet
Chemin des Quatorze-Îles	De la 202 ^e Avenue jusqu'à la 216 ^e Avenue sur une distance de 840 m	29 avril au 31 mai

CORRECTION DE DRAINAGE ET D'ÉROSION

- Réfection des fossés sur le chemin du Lac-Bertrand et le chemin des Quatorze-Îles.
- Bassin versant du lac Écho: travaux de stabilisation pour contrer l'érosion.
- Installation de deux fosses à sédiments sur le chemin du Lac-Connelly.
- Installation d'un ponceau de traverse de rue à l'entrée de la rue Geneviève, en partenariat avec le MTQ.

Collecte de branches

Le déchetage est offert gratuitement de mai à octobre. Deux collectes annuelles sont autorisées par numéro de rue. Un maximum de 15 minutes est accordé pour chacune des collectes. Vous pouvez demander la livraison de paillis (totalité de la benne d'un camion six roues) en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Inscription obligatoire en ligne au plus tard à midi le jeudi précédant la collecte, en remplissant le formulaire en ligne sous l'onglet Requêtes et plaintes au saint-hippolyte.ca.

Consignes

- Les branches doivent être placées en bordure de la rue le dimanche précédant la collecte.
- Déposez les gros bouts des branches du côté de la rue et empilez-les dans le même sens, pas plus de cinq pieds de hauteur.
- Diamètre maximum de quatre pouces. Aucune bûche ni aucune souche ne sont acceptées.
- Retirez les débris qui pourraient s'y trouver (fil, corde, etc.).
- Le nettoyage des résidus post-collecte est de la responsabilité du citoyen.

Note: les dates peuvent varier selon la disponibilité des sous-traitants.

LAMPADAIRES DÉFECTUEUX

Pour signaler la défectuosité d'un lampadaire, appelez au 450 563-2505, poste 2242, ou remplissez le formulaire en ligne sous l'onglet Requêtes et plaintes au saint-hippolyte.ca, en vous assurant d'inscrire l'adresse et le numéro d'éclairage que l'on retrouve sur le poteau.

TRAPPES À SÉDIMENTS

Tout au long de l'année, les cols bleus procèdent à la vidange de plus de 202 trappes à sédiments afin de freiner la migration des sédiments vers les cours d'eau. Cette opération permet de récupérer annuellement plus de 500 tonnes de matières.

DÉPÔT DE MATÉRIAUX SUR UN TERRAIN PRIVÉ

Les citoyens qui désirent recevoir, sans frais, des matériaux d'excavation ainsi que du paillis sur leur terrain au cours de la saison estivale doivent communiquer avec le Service des travaux publics. Toutes les demandes feront l'objet d'une vérification préalable. Il suffit de remplir le formulaire correspondant à la demande sous l'onglet Requêtes et plaintes au saint-hippolyte.ca.

ABRASIFS D'HIVER

Assurez-vous de ne pas contrevenir au règlement municipal SQ-913, chapitre IV, qui stipule qu'il est interdit de déposer, d'accumuler ou de créer des amoncellements d'abrasifs sur la chaussée publique. Cette action est passible d'une amende puisqu'elle constitue un danger pour les automobilistes et les usagers de la route. Comme aucun ramassage d'abrasif ne sera effectué sur les terrains privés, nous vous invitons à les jeter ou à les conserver pour l'hiver prochain. On peut aussi les apporter au garage municipal (2056, chemin des Hauteurs).

Session printemps 2024

Inscription obligatoire et places limitées.



Période d'inscription: 26 mars au 17 avril 2024

- En ligne au saint-hippolyte.ca
- Au 450 563-2505, poste 2231
- Au Centre des loisirs et de la vie communautaire

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
ACTIVITÉS POUR TOUS					
<p>ATELIERS DE PÂTISSERIE – NIVEAU 1 Apprentissage des techniques de glaçage des cupcakes et des gâteaux, techniques de décoration avec les douilles, utilisation du fondant, modelage en 3D avec du chocolat à modeler et plus encore!</p> <p>ATELIERS DE PÂTISSERIE – NIVEAU 2</p>	16 ans +	<p>Mardi, 18 h à 19 h 30 23 avril au 14 mai 4 semaines</p> <p>Jeudi, 18 h à 19 h 30 25 avril au 16 mai 4 semaines</p>	Parc du Grand-Héron	270 \$	300 \$
<p>ATELIER SUR L'HORTICULTURE De la théorie à la pratique, tous les éléments principaux de l'horticulture seront abordés que ce soit les types de plantes et la création de jardinières, ou encore la préparation et la plantation d'un potager. Prévoir l'achat de végétaux (environ 80 \$).</p>	16 ans +	<p>Dimanche, 10 h 30 à 12 h 28 avril au 2 juin 6 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	82 \$	95 \$
<p>ATELIERS SUR LES POULES URBAINES Les informations de base telles que l'alimentation, le poulailler et les besoins particuliers seront abordés.</p>	16 ans +	<p>Samedi, 10 h 30 à 12 h 4 et 11 mai 2 ateliers</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	25 \$	35 \$
<p>BADMINTON LIBRE (AVEC INSCRIPTION) Jeu libre. Le participant doit apporter sa raquette et ses volants.</p>	14 ans +	<p>Lundi, 19 h à 21 h 22 avril au 3 juin 6 semaines</p> <p>Mercredi, 19 h à 21 h 24 avril au 29 mai 6 semaines</p>	<p>École du Grand-Rocher</p> <p>École des Hauteurs</p>	21 \$	42 \$
<p>MÉDITATION ET YOGA SUR CHAISE Séance de méditation combinée avec des exercices de yoga sur chaise.</p>	16 ans +	<p>Lundi, 10 h 30 à 11 h 30 22 avril au 3 juin 6 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42 \$	50 \$
<p>MISE EN FORME GÉNÉRALE Séance de mise en forme d'une durée d'une heure combinant exercices de musculation, d'endurance et de cardio, le tout encadré par une entraîneuse certifiée.</p>	16 ans +	<p>Mardi, 10 h 30 à 11 h 30 OU Mardi, 12 h à 13 h 23 avril au 30 mai 6 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42 \$	50 \$
<p>MISE EN FORME GÉNÉRALE Différent du cours du mardi. Il est possible de le combiner avec le cours du mardi.</p>	16 ans +	<p>Jeudi, 12 h à 13 h 25 avril au 28 mai 6 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42 \$	50 \$
<p>PICKLEBALL LIBRE (AVEC INSCRIPTION) Jeu libre. Le participant doit apporter sa raquette et ses balles.</p>	14 ans +	<p>Mardi, 19 h à 21 h 23 avril au 28 mai</p> <p>Jeudi, 19 h à 21 h 25 avril au 30 mai</p> <p>Dimanche, 9 h à 11 h Dimanche, 11 h à 13 h Dimanche, 13 h à 15 h 28 avril au 2 juin 6 semaines</p>	École du Grand-Rocher	25 \$	42 \$
<p>CARDIO MUSCULATION Un programme d'entraînement complet ultime conçu pour améliorer votre condition physique à votre propre cadence.</p>	16 ans +	<p>Lundi, 18 h à 19 h 25 mars au 17 juin 13 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	Inscription dès maintenant à cardiopleinair.ca ou 514 914-2858	

* Important : tous les participants doivent avoir un téléphone ou une tablette.

NOM DE L'ACTIVITÉ	ÂGE	HORAIRE	LIEU	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT
<p>CARDIO-POUSSETTE Remise en forme de façon sécuritaire tout en profitant de la nature avec bébé.</p>	16 ans +	<p>Lundi et mercredi, 10 h à 11 h 25 mars au 17 juin 13 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	Inscription dès maintenant à cardiopleinair.ca ou 514 914-2858	
<p>RANDONNÉE ET MISE EN FORME Marche en sentier combinée avec une séance d'étirements. Les participants doivent être en mesure de marcher 5 km en sentier avec un certain dénivelé.</p>	16 ans +	<p>Mercredi, 10 h 30 à 12 h 30 24 avril au 29 mai 6 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	84 \$	97 \$
<p>YOGA POUR TOUS Discipline du corps et de l'esprit au moyen d'une variété de postures et de pratiques respiratoires.</p>	16 ans +	<p>Mercredi, 9 h 15 à 10 h 15 24 avril au 29 mai OU Jeudi, 18 h à 19 h 25 avril au 30 mai 6 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42 \$	50 \$
<p>TONUS ET SOUPLESSE Inspiré des techniques de danse et de la méthode Pilates, ce cours profitera autant à votre corps qu'à votre esprit.</p>	16 ans +	<p>Jeudi, 9 h à 10 h 25 avril au 30 mai 6 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42 \$	50 \$
<p>ZUMBA Aérobic et fitness sur des rythmes et des chorégraphies issus de danses latines.</p>	16 ans +	<p>Jeudi, 19 h 15 à 20 h 15 25 avril au 30 mai 6 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42 \$	50 \$
ACTIVITÉS 50+					
<p> PICKLEBALL POUR DÉBUTANTS ET INITIÉS Apprentissage des règles de jeu et des techniques de base du pickleball avec un professeur. Initiation au jeu.</p>	50 ans +	<p>Samedi, 9 h à 11 h 27 avril au 1^{er} juin 6 semaines</p>	École du Grand-Rocher	55 \$	63 \$
<p> DANSE EN LIGNE – DÉBUTANT Apprentissage des danses populaires et des mouvements de base suivi d'enchaînements de mouvements chorégraphiés.</p>	50 ans +	<p>Lundi, 13 h à 14 h 15 22 avril au 3 juin Lundi, 14 h 15 à 15 h 30 22 avril au 3 juin 6 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42 \$	50 \$
DANSE EN LIGNE – DÉBUTANT 2 – INTERMÉDIAIRE					
<p> YOGA POUR AÎNÉS Discipline du corps et de l'esprit au moyen d'une variété de postures et de pratiques respiratoires effectuées sur une chaise.</p>	50 ans +	<p>Mercredi, 13 h 15 à 14 h 15 24 avril au 30 mai 6 semaines</p>	Centre des loisirs et de la vie communautaire	42 \$	50 \$
<p> TABLETTES ET TÉLÉPHONES ANDROID Cours personnalisé basé sur l'utilisation efficace de votre tablette ou de votre téléphone ANDROID*.</p>	50 ans +	<p>Jeudi, 9 h à 12 h 25 avril au 30 mai 6 semaines</p>	Bibliothèque	100 \$	100 \$
ACTIVITÉS D'UNE JOURNÉE					
<p>ATELIER DE CIRQUE PARENT-ENFANT Les enfants exploreront la jonglerie, la manipulation d'objets, l'équilibre sur objets et l'acrobatie au sol.</p>	3-5 ans	<p>Samedi, 9 h à 10 h 4 mai 2024 1 atelier</p>	École du Grand-Rocher	35 \$	40 \$
<p>ATELIER DE CIRQUE</p>	6-13 ans	<p>Samedi, 10 h 15 à 11 h 15 4 mai 2024 1 atelier</p>			
<p>ATELIER DE PÂTISSERIE PARENT-ENFANT Accompagné d'un parent, l'enfant de 5 ans et plus apprendra à décorer 6 cupcakes selon le thème du moment. Le duo parent-enfant testera les techniques à la douille et la manipulation du fondant.</p>	5 ans +	<p>Dimanche, 10 h à 11 h 28 avril 2024 1 atelier</p>	Parc du Grand-Héron	35 \$	40 \$

Tennis

L'école de tennis Quarante-Zéro reprend ses services cet été! Les enfants comme les adultes de Saint-Hippolyte, débutants et intermédiaires, pourront suivre différents cours, incluant les techniques de base et la participation à des matchs, le tout sous la supervision d'entraîneurs certifiés par Tennis Québec.

GROUPE	ÂGE	HORAIRE	COÛT RÉSIDENT	COÛT NON-RÉSIDENT	NOMBRE DE PARTICIPANTS
Tennis enfant	5-7 ans	Mercredi, 17 h à 18 h 3 juillet au 7 août <i>6 semaines</i>	77 \$	95 \$	10
Tennis junior	8-14 ans	Mercredi, 18 h à 19 h 3 juillet au 7 août <i>6 semaines</i>	77 \$	95 \$	10
Tennis adulte	15 ans et +	Mercredi, 19 h à 20 h 30 3 juillet au 7 août <i>6 semaines</i>	114 \$	135 \$	8

Période d'inscription: 14 mai au 21 juin 2024



- En ligne au saint-hippolyte.ca
- Au 450 563-2505, poste 2231
- Au Centre des loisirs et de la vie communautaire



INSCRIPTION AU SOCCER FC BOREAL

L'heure est venue de plonger dans la saison estivale de 2024! Pour célébrer le 15ème anniversaire du FC Boréal en grande pompe, l'association a uni ses forces à celles de FANA et d'Under Armour pour offrir à tous les membres un sac à dos Under Armour cet été! Faites vite, car les places sont limitées.

Mercredi, 17 h à 18 h

3 juillet au 7 août – 6 semaines
(Reprises si nécessaire à compter du 14 août)

Camp de jour Les Tortilles

Le camp de jour Les Tortilles est certifié par l'Association des camps du Québec, se conformant ainsi à plus de 70 normes définissant les meilleures pratiques à adopter en camp de jour. Pour une quatrième année, le camp de jour Les Tortilles se déroulera sur le site enchanteur du parc du Grand-Héron (55, 380^e Avenue) en bordure du lac de l'Achigan. Votre enfant profitera d'un site exceptionnel comprenant une aire de baignade avec plusieurs équipements nautiques, un vaste terrain de jeu, plusieurs grands pavillons réservés strictement aux jeunes du camp de jour, des modules de jeu comme des glissades et des balançoires, ainsi que des infrastructures sportives et de plein air hors pair. L'environnement d'exception d'un camp de vacances, mais en camp de jour!

Tarifification hebdomadaire (résidents)

Sans service de garde: 100 \$
Avec service de garde: 120 \$
Service de navette: 30 \$

Service de navette

Le départ et le retour de la navette se font au parc Aimé-Maillé (871, chemin des Hauteurs).
Inscription obligatoire en début de saison.
Départ: 7 h et 8 h | Retour: 17 h et 18 h

Inscription

Résidents : dès le 3 avril
Non-résidents : dès le 9 avril



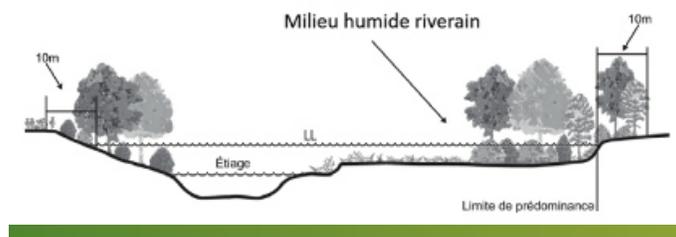
- En ligne au saint-hippolyte.ca
- En personne au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone au 450 563-2505, poste 2231



SEMAINE	DATES
1	25 juin
2	2 juillet
3	8 juillet
4	15 juillet
5	22 juillet
6	29 juillet
7	5 août
8	12 août
9	19 août

Protection des milieux humides

Avant de se pencher sur les articles réglementaires, il importe de se rappeler ce qu'est un milieu humide. Ce dernier se caractérise par des sols régulièrement saturés en eau ou une végétation dominée par des espèces ayant des besoins élevés en eau et en humidité. Les milieux humides regroupent les marais, les marécages, les étangs et les tourbières. Ils peuvent être riverains d'un lac ou d'un cours d'eau. On les considère alors comme faisant partie du prolongement du littoral. Il s'agit d'un milieu humide «ouvert» au sens du règlement de zonage et les normes relatives au littoral s'appliquent. Sur le littoral, toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux sont interdits (article 7.4.5 du règlement de zonage).



Un milieu humide est dit «fermé» au sens du règlement de zonage lorsqu'il n'est pas adjacent à un lac ou à un cours d'eau. La tourbière illustrée ci-contre en est un bon exemple.

Les dispositions réglementaires en matière de protection des milieux humides se retrouvent à la section 7.5 du règlement de zonage n° 1171-19 (disponible au saint-hippolyte.ca). L'article 7.5.3 stipule qu'à l'intérieur des limites d'un milieu humide fermé, tous remblais, déblais, excavation du sol, déplacement d'humus, travaux, ouvrages et constructions sont interdits. Aucune superficie de milieu humide n'est spécifiée dans cet article. **Conséquemment, TOUS LES MILIEUX HUMIDES se trouvant sur le territoire de Saint-Hippolyte sont protégés, peu importe leur superficie.**

À l'article 7.5.2, une protection supplémentaire s'ajoute aux milieux humides d'une superficie égale ou supérieure à 500 mètres carrés, en imposant l'application d'une bande de protection de 15 mètres de profondeur en périphérie de ces milieux humides. En plus d'être protégés intégralement, il n'est pas possible de s'approcher à moins de 15 mètres de ces milieux humides.



VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Dès mai 2024, le programme de vidange systématique des fosses septiques reprendra du service. Voici la liste sommaire des secteurs qui seront visités cette année:

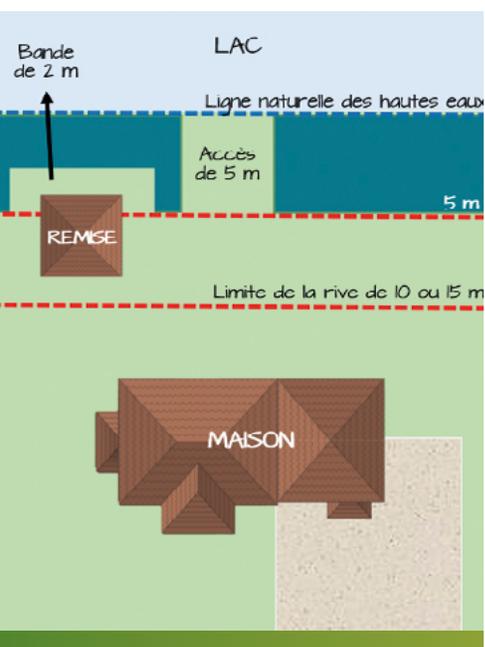
- Chemin de Mont-Rolland
- Lac en Cœur
- Chemin des Hauteurs
- Lac Écho
- Domaine Ogilvy
- Village
- Lac à l'Ours
- Lac Morency
- Lac Maillé
- Lac du Pin rouge
- Lac Fournelle
- Lac Cornu
- Tout le sud de la municipalité: chemin du Lac-Bertrand et ses rues transversales, de la rue Richer au lac Aubrisson, etc.

Afin d'éviter des frais supplémentaires et de faciliter le travail des techniciens de vidange, assurez-vous de dégager et de bien identifier l'emplacement des deux couvercles de votre fosse septique. Pour tous les détails sur le programme et la tarification, visitez saint-hippolyte.ca/programme-de-vidange-de-fosse-septique/.

Protection des rives

En janvier 2024, le conseil municipal adoptait de nouvelles dispositions réglementaires relatives à la protection des rives. Ainsi, des mesures devront être prises par les propriétaires au cours de l'été 2024 afin de renaturaliser les cinq premiers mètres de la rive des lacs et cours d'eau, lorsque ceux-ci ne sont pas occupés par de la végétation à l'état naturel. La renaturalisation doit comporter trois strates de végétaux, soit les herbacées, les arbustes et les arbres. Il est également essentiel de choisir des végétaux indigènes, c'est-à-dire qui poussent naturellement sur notre territoire, afin de contribuer à la biodiversité de nos rives. Les plantes indigènes sont bien adaptées aux conditions environnementales d'ici, ce qui favorise une meilleure survie des végétaux pour un minimum d'entretien. Dans le but de renforcer le respect du règlement sur les bandes riveraines, des inspecteurs de la Municipalité de Saint-Hippolyte visiteront les propriétés riveraines des différents lacs de notre territoire au cours de la période estivale. Les inspections seront effectuées sans rendez-vous et il n'est pas nécessaire que le propriétaire soit présent.

Lors des inspections, la bande à renaturaliser de cinq mètres sera mesurée et piquetée à partir de la ligne des hautes eaux. Des photographies seront également prises. Les inspecteurs pourront ainsi constater la présence d'indices de contrôle de la végétation ou toute autre activité non conforme dans la bande riveraine. Une fiche terrain, contenant des suggestions de végétaux indigènes en fonction des particularités de chaque terrain, sera laissée sur place afin d'aider les riverains dans leurs démarches de revégétalisation de la rive. Dans l'éventualité où les bandes riveraines ne seraient pas conforme à la réglementation municipale, les pénalités qui y sont prévues seront systématiquement appliquées, sans avis préalable.



- De la ligne naturelle des hautes eaux à **5 mètres**, il est interdit d'entretenir et de contrôler la végétation (tonte, débroussaillage, abattage d'arbres, paillis, géotextile, etc.);
- Il est obligatoire de **renaturaliser la bande de 5 mètres** à partir de la ligne des hautes eaux dans les 12 mois suivant l'adoption du règlement (16 janvier 2024);
- Un accès au lac d'une largeur maximale de 5 mètres peut être entretenu lorsque la pente de la rive est inférieure à 30%. Lorsque la pente est supérieure à 30%, l'accès au lac ne peut dépasser 1 mètre de largeur;
- Il est autorisé d'entretenir une bande de **2 mètres** autour d'une construction existante protégée par droits acquis située dans les 5 premiers mètres de la rive;
- **Toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux sont interdits** dans la rive de 10 ou 15 mètres, selon la pente.



BIBLIOTHÈQUE ET CULTURE



Club de lecture d'été TD

L'activité de lancement du Club de lecture d'été aura lieu le 15 juin à la bibliothèque municipale. Sous le thème de l'espace, les enfants graviteront dans l'univers de la Voie lactée, des planètes, des constellations et plus encore.

Prix à gagner à la fin de l'été!

Inscription à partir du 15 juin.

Site Web pour les enfants: clubdelecturetd.ca.

Club de lecture pour adultes

Ce printemps, la bibliothèque offrira un club de lecture pour adultes.

Pour vous inscrire, consultez notre programmation à mabiblioamoi.ca.



HEURE DU CONTE

Une histoire, un jeu – 4-5 ans
16 mars, 27 avril et 25 mai

Une histoire, un brico – 6-9 ans
13 avril et 11 mai

Inscription: 450 224-4137

ou biblio@saint-hippolyte.ca

Réservation obligatoire, places limitées.

Archipel

Atelier de marionnettes – Gratuit (une valeur de 30 \$/personne)

Samedi 23 mars, 10 h 30 à 11 h 20 – 3 à 6 ans, accompagné d'un ou de parents

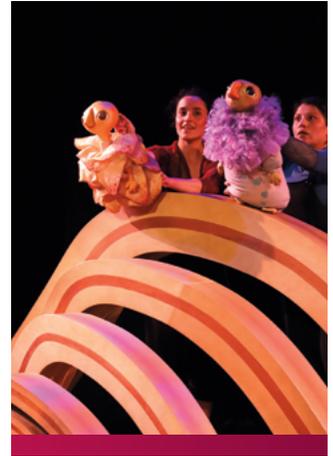
Centre des loisirs et de la vie communautaire

Activité offerte grâce à la générosité des donateurs(-trices) de la campagne de financement orchestrée par le Théâtre Gilles-Vigneault.

Dans un atelier ludique et créatif, venez découvrir et explorer l'univers du spectacle *Archipel*. Deux artistes de l'illusion vous invitent à mettre en commun des îles imaginaires et à apprendre à faire vivre de drôles de marionnettes, à l'image de celles présentes dans le spectacle. On y joue avec la poésie des mots, les mouvements de la danse et des objets. C'est une merveilleuse initiation au monde de la marionnette et à ses multiples possibilités.

Les familles présentes à l'atelier recevront des billets pour le spectacle *Archipel* au Théâtre Gilles-Vigneault, à Saint-Jérôme, le 7 avril 2024, à 15 h. Les places sont limitées et la demande est grande pour cette activité. Merci de vous assurer que votre famille est disponible pour l'atelier et le spectacle avant de faire votre réservation.

Inscription: theatregillesvigneault.tuxedobillet.com/main/atelier-archipel-saint-hippolyte



FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée le vendredi 29 mars en raison du congé pascal.

VENTE DE LIVRES USAGÉS

Vendredi 22 mars – 10 h à 20 h

Samedi 23 mars – 10 h à 15 h

Salle multifonctionnelle de la bibliothèque. Argent comptant seulement.

L'appel des animaux

Du 28 mars au 28 avril –

Vernissage de 17 h à 19 h, le 28 mars

Bibliothèque municipale

L'artiste derrière cette exposition, le peintre Cyrus Rouhani, s'installe à Saint-Hippolyte en 2022 et est immédiatement touché par la beauté et la sérénité des animaux des Laurentides. Il se spécialise dès lors comme peintre animalier. Une exposition unique pour découvrir la beauté de la faune qui nous entoure.

Paysages montagnes

Jusqu'au 25 mars

Bibliothèque municipale

L'exposition regroupe des œuvres d'aquarelle et d'acrylique. En toutes saisons, les montagnes comme source d'inspiration. C'est dans un geste rapide, jamais totalement dirigé, que la montagne se découvre à l'œil en une interprétation, ni totalement abstrait, ni totalement figuratif. Un attachement profond à la nature se dégage des œuvres de l'artiste et architecte Sonia Vibert.

ATELIER DE CHOCOLATS DE PÂQUES

23 mars – Parc du Grand-Héron (55, 380^e Avenue)

Pour les 5 à 12 ans

Les enfants pourront réaliser des figurines en chocolat au lait avec détails au pinceau. Compte tenu du succès de l'année dernière, deux ateliers sont offerts:

- Atelier 1 : 9 h 45 à 10 h 45
- Atelier 2 : 11 h à 12 h

Inscription: 450 224-4137 ou biblio@saint-hippolyte.ca
Réservé aux résidents. Veuillez réserver, places limitées.

LES ŒUFS DE POUSSE-POUSSE

31 mars, à 10 h – Veuillez arriver 15 minutes d'avance.

Parc du Grand-Héron

Pour les 2 à 7 ans

Spectacle de Pâques interactif : attendez-vous à ce que vos enfants bougent et dansent! Le spectacle aborde les thèmes de la confiance en soi et des petits vis-à-vis des grands. Sans oublier

un poussin très énervé et un panier d'œufs en chocolat qui a disparu. Prestation donnée par le théâtre de la Petite valise.

Inscription gratuite et obligatoire: 450 224-4137

ou biblio@saint-hippolyte.ca

Réservé aux résidents : veuillez réserver, places limitées.

LE JOUR DE LA MARMAILLE

25 mai, de 10 h à 15 h

Terrasse de la bibliothèque municipale

Petits et grands pourront profiter des activités d'animation, d'un spectacle, des ateliers de création, des kiosques thématiques, du maquillage et d'un espace pour les pique-niques.



APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET RISQUES D'INCENDIE

Un nombre croissant d'appareils utilisés quotidiennement sont alimentés par les piles au lithium-ion. Peu de citoyens se doutent que les téléphones intelligents, les tablettes, les ordinateurs portables, les trottinettes ou les vélos électriques peuvent être la source d'un incendie.

Les piles au lithium-ion représentent un danger, car il y a une possibilité qu'elles prennent feu. En brûlant, les piles peuvent dégager un gaz inflammable et causer une explosion. Défaut de fabrication, surcharge, absence de ventilation, choc entre deux appareils, toutes ces situations peuvent conduire à la surchauffe des piles, dont le résultat peut être tragique.

Voici quelques conseils d'utilisation pour vos appareils électroniques:

- Vérifier que la pile de l'appareil ne soit pas endommagée. Lorsque vient le temps de remplacer la pile, entreposer les anciennes piles dans des contenants incombustibles loin de la chaleur. Veiller à recycler les déchets dangereux dans les écocentres;
- Utiliser un modèle de chargeur qui respecte les normes de sécurité du Canada sur l'électricité et qui est homologué pour l'appareil;
- Protéger la batterie des sources potentielles de chaleur pendant des périodes prolongées et éviter les contacts avec l'eau;
- Demeurer dans son logis lors de la recharge d'un appareil et respecter le temps maximal prévu pour la recharge;
- Lire les instructions du fabricant et les respecter.

Adopter les bons comportements permet de tenir sa famille à l'écart des risques d'incendie. Il n'en tient qu'à vous de changer les statistiques.

VISITES PRÉVENTIVES

Au cours des prochaines semaines, un inspecteur en sécurité incendie effectuera des visites de prévention et d'inspection contre les incendies, comme requis par le schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de La Rivière-du-Nord. Les visites de prévention et d'inspection effectuées par un inspecteur de la Municipalité de Sainte-Sophie en partenariat avec notre service de sécurité incendie concernent essentiellement les bâtiments commerciaux, institutionnels et multilogements. Ce technicien en prévention incendie visitera une partie des bâtiments dans les prochaines semaines. Son uniforme et son véhicule seront clairement identifiés.

Les pompiers du Service sécurité incendie s'affairent quant à eux aux visites des bâtiments résidentiels, comme requis par le schéma de couverture de risque en incendie. Notez que la loi autorise les inspecteurs mandatés par la Municipalité à prendre des photos des bâtiments lorsqu'un risque potentiel ou une anomalie sont identifiés lors des visites. N'hésitez pas à contacter le 450 563-2505, poste 2262, si vous avez des questions. Nous vous remercions de collaborer avec l'inspecteur en sécurité incendie afin de faciliter son travail.



POUR JOINDRE NOS SERVICES

Hôtel de ville

450 563-2505
2253, chemin des
Hauteurs J8A 1A1

Urbanisme p. 2224

Environnement p. 2246

**Mairie et direction
générale** p. 2232

Grefte p. 2232

Services aux citoyens
p. 2221

Taxation p. 2222

**Communications et
sécurité communautaire**
450 563-2505, p. 2275
55, 380^e Avenue

**Service des loisirs,
des sports, du plein
air et de la vie
communautaire**
450 563-2505, p. 2231
2060, chemin
des Hauteurs

Caserne
450 563-2505, p. 2262
1255, chemin
des Hauteurs

Garage municipal
450 563-2505, p. 2242
2056, chemin
des Hauteurs

Bibliothèque
450 224-4137
2258, chemin
des Hauteurs